

Envoyé en préfecture le 07/10/2019

Reçu en préfecture le 07/10/2019

Affiché le

ID : 029-212901011-20190930-2019\_09\_30\_16-DE



(Finistère)

Landéda, le 23/09/2019

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Septembre 2019**

**Participation Printemps des Abers**

**RAPPORT N°16/19-07**

Comme tous les ans, la Communauté de Communes du Pays des Abers organise le Printemps des Abers avec le concours du centre national des arts de la rue et de l'espace public « le Fourneau ». Cette année, il a été accueilli par les villes de Tréglonou, Kersaint-Plabennec, Coat-Méal et Plabennec.

Le budget alloué à cette manifestation pour 2019 est de 61 893 €.

Comme à chaque édition, les communes sont invitées à participer financièrement à ce moment fédérateur du territoire. Le mode de calcul reste donc inchangé pour 2019. Il est de 0,33 € par habitant.

La Commune ayant 3 683 habitants, la participation financière est donc de 1 215,39 €.

Je vous propose donc de participer à hauteur de 1 215,39 € pour le Printemps des Abers.

**Délibération du conseil  
municipal**

**N°16/19-07**

**Réunion du 30 septembre 2019**

**Participation Printemps des Abers**

Le Conseil municipal, légalement convoqué, réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Christine CHEVALIER, Maire de la Commune,

Étaient présents : Christine CHEVALIER, Maire ; David KERLAN, Jean-Luc CATTIN, Cathy LARIDAN, Anne POULNOT-MADEC, Bernard THÉPAUT, Alexandre TRÉGUER, Laurent LE GOFF, adjoints.

Daniel GODEC, Pierre-Louis LE CAM, Philippe MARTIN, Rachel MARZIOU, Solange PELLEN, Isabelle POUILLAIN, Christophe CARIOU, Danielle FAVÉ, Céline PRONOST, Hervé LOUARN, Philippe MASQUELIER, Philippe COAT, formant la majorité des membres en exercice.

Absents :

- Ronan CORBEL (procuration à Cathy LARIDAN)
- Jean-Pierre GAILLARD (procuration à Christine CHEVALIER)
- Erwan GUIZIOU.

Pierre-Louis LE CAM a été élu secrétaire de séance.

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le rapport de Mme le Maire en date du 23 septembre 2019,

Considérant que les membres du Conseil municipal décident par 22 voix pour,

Mme le Maire, Rapporteuse, entendue,

**DÉLIBÈRE**

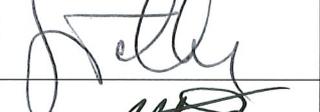
**ARTICLE 1 :** Le Conseil municipal décide de participer à hauteur de 1 215,39 € pour l'édition du Printemps des Abers 2019.

Envoyé en préfecture le 07/10/2019

Reçu en préfecture le 07/10/2019

Affiché le

ID : 029-212901011-20190930-2019\_09\_30\_16-DE

CHEVALIER Christine	
KERLAN David	
CATTIN Jean-Luc	
POULNOT - MADEC Anne	
THEPAUT Bernard	
LARIDAN Cathy	
TREGUER Alexandre	
LE GOFF Laurent	
PELLEN Solange	
MARTIN Philippe	
GODEC Daniel	
LE CAM Pierre-Louis	

POULLAIN Isabelle	
CORBEL Ronan	Procuration
GUIZIOU Erwan	Absent
MARZIOU Rachel	
CARIOU Christophe	
GAILLARD Jean-Pierre	Procuration
FAVÉ Danielle	
PRONOST Céline	
LOUARN Hervé	
MASQUELIER Philippe	
COAT Philippe	

Envoyé en préfecture le 07/10/2019

Reçu en préfecture le 07/10/2019

Affiché le

ID : 029-212901011-20190930-2019\_09\_30\_16-DE